

Comment établir et soutenir un CNFC ? Des leçons de l'expérience marocaine

Genève, le 25 janvier 2017



AGENDA

1. Le CNFC marocain en Bref

2. Quelles leçons pour établir et soutenir un CNFC?

3. Défis et perspectives

1. Le CNFC marocain en BREF

La création de la CNSPCI par décision N°4/1149 du Premier Ministre en date du 21 Juillet 1986



**Composition publique – privée
Coordination et secrétariat : Ministère chargé du commerce extérieur**



**1986-1996
Développement des systèmes d'information de la Douane et des Ports
et normalisation documentaire**



**1997-2006
Projet pilote de l'EDI à Casablanca et adoption du premier PNSPCE**

1. Le CNFC marocain en BREF

2007-2013

**Institution du GU PortNet et développement de la solution portuaire
Poursuite du développement et modernisation du SI douanier**



2014 à nos jours

**Intégration des titres d'importations et d'exportation (de 500
bénéficiaires à 22 000) + banques et contrôle non douanier**



2015-2016

**Evaluation de 10 ans de MEO du PNSNCE et élaboration de l'ambition
Zéro papier à l'horizon 2020**



2017-2020

MOE du PNSPCE 2017 et actualisation du statut du CNFC

2. Quelles leçons pour établir et soutenir CNFC ?

La facilitation est un processus endogène : On le fait essentiellement **par nous-même et pour nous-même**



La facilitation est un processus communautaire qui se réalise individuellement à la vitesse du maillon le plus lent



Tout le monde aime la coordination mais personne n'aime être coordonné : Il faut faire face aux **Ego**-systèmes



Coordonner un CNFC exige d'éviter de devenir un Général d'armée et s'entraîner à être un facilitateur à valeur ajoutée

2. Quelles leçons pour établir et soutenir CNFC ?

On ne peut faire de la facilitation sans la mise en place d'un opérateur de guichet unique au service de la communauté des opérateurs



Financement : faux problème car si vous avez un service à VA vous trouverez un acheteur mais une implication de l'Etat est nécessaire



Le secteur privé est un partenaire et doit être le premier bénéficiaire. Il faut qu'il soit au centre du processus de facilitation



L'Etat est au service des citoyens et des entreprises et non l'inverse : Eviter de faire de la facilitation uniquement pour soi-même

3. Défis et perspectives

L'effort de facilitation doit être généralisé sinon il se transforme en ouverture unilatérale du marché (la réticence des pays africains est justifiée)



La coordination est aussi nécessaire à l'échelle nationale qu'entre les organisations internationales (il faut dépasser les **Ego-systèmes**)



Souvent on n'a pas besoin d'argent mais de technologies et de développement des capacités : les solutions Prêt – à – porter ne sont jamais viables



Il serait opportun de transformer ce forum en occasion d'échange et de coordination de la facilitation à l'échelle mondiale si l'on veut une implémentation juste et équitable l'AFC.

Merci pour votre attention

Contact : Brahim Ait Addi
aitaddi@mce.gov.ma